



ANTIBES – Groupes scolaires

LICEO CRESPI – PROGRAMME PCTO

Du dimanche 23 au samedi 29 Mars 2025

770 € net /étudiant

19 étudiants & 2 accompagnateurs

Ce prix inclut :

- Hébergement en famille chambre partagée (6 nuits)
- Pension complète
- **Programme « PCTO »** : 23 heures de cours axés sur le monde du travail du lundi au vendredi en groupes fermés
- Programme d'excursions selon description ci-dessous
- Hébergement en pension complète pour 2 accompagnateurs, en hôtel chambre individuelle

Note : Notre prix est basé sur un minimum de 19 étudiants + 2 accompagnateurs– Si le nombre de participants changeait, nous serions amenés à recalculer le prix du devis.



Hébergement



La famille d'accueil permet à vos élèves une immersion complète au sein d'un foyer français et de multiplier ainsi les occasions de parler notre langue, en situation dans le quotidien. Nous nous efforçons de placer les étudiants dans des familles aussi proches que possible de l'école. Cependant, certains devront prendre le bus pour se rendre en cours (temps de transport maximum : 30 minutes).

Prix d'une carte de bus : 12€/semaine

Note : les serviettes de toilette ne sont pas fournies et les familles peuvent demander 2 € pour la lessive.

Les accompagnateurs seront logés à l'hôtel de l'Etoile, situé à 15-20 minutes à pied de l'école : <https://hoteletoile.com/>

Repas



Les étudiants sont en pension complète :

Premier repas : dîner le jour d'arrivée,

Dernier repas : petit-déjeuner le jour du départ

- **Petit déjeuner et dîner** tous les jours en famille
- **Déjeuner** à l'école du lundi au vendredi

En fonction de la date de réservation et de la disponibilité de notre restaurant, les déjeuners peuvent être proposés sous forme de panier repas (une à deux fois dans la semaine)

Note : les étudiants intolérants au gluten devront payer 20 euros de plus par semaine afin que la famille d'accueil puisse proposer des repas adaptés.

Les accompagnateurs sont en pension complète : ils prendront le petit-déjeuner à l'hôtel, le déjeuner à l'école, le dîner dans un restaurant local

Notre école



« Le Château »

L'école est située dans un quartier calme, à quelques minutes à pied du centre-ville et de la mer.

Les salles de classe sont claires, climatisées et équipées de matériel moderne (TV, DVD).

Cours PCTO

Le séjour en immersion « **PCTO** » du Centre International d'Antibes vise à familiariser l'élève à de nombreux aspects du monde du travail français et à accroître son autonomie. Le développement des connaissances suit trois objectifs adaptés au niveau du groupe: acquérir ensemble un **savoir-faire linguistiques et professionnels**, et un **savoir-être interculturel**. Compléter le tout par une approche des **spécificités économiques de notre région frontalière** avec l'Italie.

30 leçons certifiées PCTO :

- 20 leçons x 60 min du lundi au vendredi matin + 3 leçons x 60 mn le lundi après-midi pour la préparation des visites des entreprises françaises = **23 heures**
- **7 heures** de visites/intervention d'un professionnel
- 15 étudiants maximum par classe

Voici le programme proposé, selon description ci-dessous :

PROGRAMME 2 - "APPROCHE DU MONDE PROFESSIONNEL FRANÇAIS

- **20 heures de cours** "Approche du monde du travail français"
- **7 heures de visites** : "Réalités socioéconomiques et expériences locales"

Activités

Nos étudiants peuvent bénéficier d'activités ou d'excursions. Celles-ci sont encadrées par **nos animateurs qui consacrent toujours une grande partie à l'historique des lieux visités. Ils font ainsi des excursions de vraies activités culturelles et pédagogiques qui complètent les cours du matin.**

Nous pouvons vous proposer le programme suivant, (les jours seront à déterminer avant l'arrivée)



- Visite d'**Antibes** et **visite guidée du musée Picasso**
- Visite PCTO du domaine « **au pays d'Audrey** » (en bus)
- Excursion à **Nice** avec visite guidée du **musée Masséna** (en bus)
- Visite de **Cannes** (en bus)
- Excursion à **Grasse** avec **visite PCTO de Fragonard** (en bus)

Nous sommes bien évidemment à votre écoute pour toute suggestion.

Autorisation de sortie - IMPORTANT

Les étudiants sont automatiquement autorisés à sortir non accompagnés jusqu'à 19h30, heure à laquelle ils sont de retour dans les familles pour le dîner.

En fonction de l'âge des étudiants et en accord avec leur école, ils pourront sortir seuls le soir, après le dîner, jusqu'à 23h00 maximum.

Les parents devront obligatoirement signer le formulaire d'autorisation de sortie dans tous les cas.

Les étudiants venant en groupes sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.

Conditions générales

Une fois que vous êtes d'accord avec notre devis, nous vous demandons de nous le renvoyer signé pour accord. Ensuite, nous vous faisons parvenir une facture proforma pour le versement des arrhes qui s'élèvent à 30 % du montant total de la facture et **qui ne sont pas remboursables** - Le solde devra nous parvenir avant l'arrivée du groupe.

IMPORTANT : le groupe sera considéré comme confirmé une fois que nous aurons reçu les arrhes. Sans réception des arrhes, nous ne pourrions pas garantir la disponibilité et les prestations incluses dans le devis.

Frais d'annulation/étudiant

- Annulation entre le jour de la confirmation et 15 jours avant l'arrivée : 30 % du total
- Annulation entre 14 et 7 jours avant l'arrivée : 50 % du total
- Annulation entre 7 et 1 jours avant l'arrivée : 75 % du total
- Non présentation le jour même de l'arrivée : 100 % du total

ASSURANCE

Nous vous recommandons de souscrire une assurance personnelle incluant une assurance médicale, responsabilité civile, annulation ou interruption de séjour et rapatriement. En France, la responsabilité civile est obligatoire et cette assurance n'est pas fournie par CIA.

Veuillez noter que les effets personnels, valises, objets de valeur ne sont pas garantis contre le vol, la perte ou les dommages de quelque nature que ce soit. La responsabilité de CIA ne pourra en aucun cas être engagée et il appartient aux étudiants ou aux parents de souscrire toute assurance qu'ils pourraient juger nécessaire pour garantir leurs effets personnels et les biens mis à leur disposition.

Si un étudiant hébergé en famille d'accueil abîme ou casse quelque chose, il devra rembourser directement la famille ou faire appel à son assurance privée.

Utilisation de l'image

Centre International d'Antibes peut être amené à prendre des photos des stagiaires et sauf avis contraire de ceux-ci ou de leurs parents, les utiliser dans ses différents supports marketing (brochures, sites internet, etc.). Cet avis devra nous être précisé par écrit, au moment de l'inscription.

Magazine en ligne

N'hésitez pas à consulter notre magazine pédagogique en ligne gratuit « **Le français et vous** »

<http://www.cia-france.com/francais-et-vous>

Proposant :

- Des fiches pédagogiques pour l'exploitation de chansons, articles, romans en classe de FLE
- Des jeux et exercices pour vos élèves
- Nos coups de cœur pour l'actualité culturelle francophone.



Le Français et vous

Le magazine pédagogique du Centre International d'Antibes

Nos labels de qualité



Centre International d'Antibes, établissement supérieur privé français reconnu par le rectorat de Nice, est accrédité par **EAQUALS**, l'association européenne pour la qualité des services linguistiques

EAQUALS, organisation internationale non gouvernementale bénéficie d'un statut participatif auprès de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe pour les problématiques de l'enseignement des langues.



Centre International d'Antibes fait partie du réseau d'établissements d'enseignement de français langue étrangère agréés par **les ministères français de l'Enseignement, de la Culture et des Affaires étrangères** selon le décret ministériel du 24 décembre 2007. Ce décret signé par le Premier ministre, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, la ministre de la Culture et de la communication et par le ministre des Affaires étrangères et européennes spécifie entre autres :

Article 1 – Il est créé le label « Qualité français langue étrangère » afin d'identifier, de reconnaître et de promouvoir les centres de français langue étrangère dont l'offre linguistique et les services présentent des garanties de qualité.

Article 7 – La liste des centres de français langue étrangère qui ont obtenu ce label est publié chaque année au Bulletin Officiel de l'éducation nationale.

Article 8 – Le ministère des affaires étrangères et européennes apporte son concours aux centres labellisés pour leur promotion à l'étranger

Centre International d'Antibes est reconnu pour son expertise en matière de formation continue pour enseignants de FLE. Il maintient des relations de coopération avec de nombreux organismes internationaux de formation d'enseignants. Il a signé des **conventions de partenariat avec les Instituts français suivants :**

- Institut français d'Espagne
- Institut français de Budapest
- Institut français de Hambourg
- Institut français de Munich
- Institut français de Slovénie
- Institut français de Florence
- Institut français de Milan
- Institut français d'Italie

